

# Non aux « cours de moins que rien » !

Pas de cours de religion, ni de morale, mais l'encadrement pédagogique alternatif déçoit certains parents avant même son entrée en vigueur

**● Lundi, l'EPA (encadrement pédagogique alternatif) fera sa grande entrée dans les écoles dépendant de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), en remplacement des cours de religion ou de morale pour les élèves qui le souhaitent. Et certains parents se disent déjà déçus par ce que l'on a caricaturé sous le vocable « cours de rien »... Qu'ils considèrent même comme un « cours de moins que rien ». Explications.**

Joëlle Milquet avait fixé l'échéance à la fin des vacances de Toussaint pour les écoles dont la FWB est le pouvoir organisateur. Celles qui dépendent des communes et des provinces doivent être prêtes à la rentrée de janvier. Dans cette école fondamentale de la région namuroise, la directrice a donc averti « Sophie » (prénom d'emprunt, la maman souhaitant témoigner anonymement) que son fils de 12 ans pourrait suivre l'EPA dès lundi. « Cette solution

nous tentait, car cela ne s'est pas très bien passé avec le prof de morale l'an dernier », explique-t-elle. « Je n'ai jamais été convaincue par le cours de religion, mais vu les soucis précités, je l'ai quand même mis en religion, en septembre, le temps que l'EPA soit organisé. »

## LOUPER FRANÇAIS OU MATHS

La directrice informe « Sophie » que l'EPA sera donné par le prof de religion ou de morale... Forcément en dehors des heures de ces deux cours, « ce qui signifiait que mon fils allait loucher français ou maths, les cours que l'on m'a cités et qu'il devrait donc les rattraper ». Première douche froide, aussitôt suivie d'une seconde. « Si je n'acceptais pas, il restait la solution de l'étude : mon fils serait placé dans une autre classe que la sienne (en 1<sup>re</sup>/2<sup>e</sup>), tout au fond du local et on lui donnerait une occupation. » On vous surprend si on vous dit que « Sophie » n'était pas enthousiaste non plus ? Finalement, la directrice a trouvé un terrain d'en-

tente avec la maman en lui proposant de signer un document confirmant qu'il restait... en religion, mais il n'aura pas de cote sur son bulletin, car on avait déjà dépassé la sacro-sainte date du 15 septembre qui officialisait définitivement le choix des parents. Personne ne s'étonnera que des parents fassent marche arrière, à l'annonce de la perte d'une heure

conclut « Sophie ». « Je suis surprise que l'on organise un cours sans se donner les moyens de le faire. Qui va accepter de perdre des heures de français pour ce qui ne serait même pas un « cours de rien » comme on l'a caricaturé, mais un « cours de moins que rien » si l'enfant se retrouve au fond d'une classe à ne rien faire ! »

## LE CABINET : « CE N'EST PAS NORMAL »

L'expérience de « Sophie » n'est pas unique. On a entendu un autre cas à Liège et il y en a sans doute beaucoup plus. Au cabinet Milquet, on affirme ne pas avoir eu vent de tels problèmes, excepté à La Louvière où la direction voulait placer l'EPA le mercredi après-midi avant de réadapter l'horaire. « La logique aurait voulu que cet élève reste en EPA », précise le cabinet. « Il n'est pas normal que l'EPA soit organisé pendant une heure de français ou de maths. Il serait heureux que l'horaire soit réadapté, comme à La Louvière. » ■

DIIDER SWYSEN

## ■ RÉACTION DU CABINET MILQUET : « LA LOGIQUE SERAIT DE RÉADAPTER L'HORAIRE »

de français ou de maths. Des problèmes de gestion d'horaires empêchent de penser que les directions règlent ainsi, à bas prix, le problème de l'organisation de ces cours qui n'est pas simple, on veut bien le croire. Même si la Fapeo y voit plutôt malice (lire ci-contre). « On ne nous laisse pas le choix, sinon de faire marche arrière »,

## COMBIEN D'ENFANTS CONCERNÉS ?

# L'EPA pour 2,56 % des élèves... au maximum

Combien d'élèves suivront l'EPA au lieu de la morale ou de la religion ? Précisément 2,56 % des effectifs (près de 700.000 dans l'enseignement obligatoire), selon les chiffres de la ministre de l'Éducation, soit beaucoup moins que les 7 % d'enfants du fondamental et 18 % des élèves du secondaire qui s'étaient prononcés en ce sens au terme d'un sondage réalisé par M<sup>me</sup> Milquet en mai dernier. Pour vous donner quelques exemples, cela représente 17 élèves

sur les 1.311 qui fréquentent les écoles communales d'Arlon, 367 sur quasi 6.000 à Liège ou 2 sur 449 à Hannut. La Fédération des associations des parents de l'enseignement officiel (Fapeo) avait déjà

dénoncé des « pressions » exercées par les directions qui, en raison des difficultés pratiques, auraient dissuadé nombre de parents de solliciter la dispense (et donc l'inscription en EPA). ■

D.S.W.